

Taxe d'apprentissage 2023

Formulaire de promesse de versement

Cette promesse de versement nous permet de savoir que vous souhaitez nous soutenir par l'affectation d'un montant de la taxe d'apprentissage et d'assurer le suivi du versement par la Caisse des Dépôts.

Votre ENTREPRISE	PERSONNE EN CHARGE de la Taxe d'Apprentissage
Raison sociale :	Nom :
Adresse :	Prénom :
Code postal :	Fonction :
VILLE :	Téléphone :
SIRET	Email :

Les différentes étapes

1. Avril 2023 : L'URSSAF collecte en une fois le solde de votre taxe d'apprentissage via la DSN
2. Du 1^{er} avril 2023 au 7 septembre : Vous vous connectez sur la plateforme [SOLTéA](#) pour décider de l'affectation de votre taxe vers notre établissement.

Identifiez-nous facilement **sur SOLTéA**

Notre numéro de SIRET	401 397 484 00023
Notre NOM	MISSION LOCALE DU PAYS D'AURAY
Notre ETABLISSEMENT	Le Parco Pointer 14 rue François Mitterrand B.P 80234 56402 AURAY Cedex

Votre promesse de versement :

Date et signature :

Votre contact Taxe d'Apprentissage :

Madame LEFEUVRE Nadine
Assistante financière
Téléphone : 02 97 56 66 11
Email : nadine.lefeuvre@mlauray.fr